

Calendrier des démarches pour une mobilité en 2024/2025

Votre projet de départ à l'étranger se prépare un an à l'avance (L2 pour un départ en L3 et M1 pour un départ en M2)

Ce calendrier vous indique toutes les étapes des démarches pédagogiques et financières à effectuer

Retrouvez toutes les informations sur la page du site « [Partir à l'international](#) »

Septembre 2023

- **Partir en mobilité / Réunion 1 (FASSED-FACEF-PHILO-THEO) : Mardi 19 septembre de 12h30 à 13h30 - AUDITORIUM**
 - 📌 **Inscription obligatoire sur Eventbrite** : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-reunion-dinformation-sur-la-mobilite-internationale-auditorium-718503291687?aff=oddttdcreator>
 - ✍ Les certifications **TOEFL** ou **IELTS** sont **obligatoires** pour les universités anglophones. Inscription en ligne fin septembre au plus tard sur le site ETS TOEFL (Attention «The Home Edition» & «My best score» ne sont pas acceptés). Pour l'IELTS voir site du British Council.
 - 👉 Vous êtes invités à vérifier les prérequis linguistiques et académiques sur les sites des universités partenaires avant de faire vos choix. Une attestation linguistique sera demandée pour chacun de vos 3 vœux.
- **Partir en mobilité/ Réunion 1 (Faculté des Lettres - FDL) : Mardi 26 septembre 12h30 à 13h30 – Salle Z16 (Paul Ricœur)**

Octobre à novembre 2023

- **Partir en mobilité aux USA/Canada (MICEFA) / Réunion 2 : Mardi 10 octobre de 12h30 à 13h30 – Salle Z16 (Paul Ricœur)**
- **Partir en mobilité – Préparation du dossier / Réunion 3 : Mardi 17 octobre de 12h30 à 13h30 – AUDITORIUM**
 - 👉 Mise en ligne du formulaire de vœux : Mi-octobre
 - ✍ Ouverture des tests linguistiques sur la plateforme <https://formation.icp.fr> du 4 octobre au 31 octobre – Attestations téléchargeables du 1^{er} au 22 novembre (cf. instructions/site internet)
 - ✍ **Préparation du dossier** : identification des universités partenaires, consultation des catalogues de cours, préparation du budget... (liste non exhaustive)

Date limite de soumission du [formulaire de vœux](#), formulaires de bourse ICP international et bourse IDF, en ligne :

Jeudi 23 novembre avant minuit

Les dossiers MICEFA, doivent être déposés au plus tard **le lundi 13 novembre au bureau de la DRI avant 12h00.**

Janvier 2024

- 👉 **Communication des résultats de la commission de sélection mi-janvier**
- 👉 Entretiens MICEFA dans les bureaux de la MICEFA (pour les étudiants retenus). La date sera communiquée ultérieurement.

Février à juin 2024

- ✍ Vous constituez et transmettez votre dossier de candidature à l'université partenaire ou à la DRI selon les consignes données par l'université d'accueil. (Attention les dates varient selon les établissements.)
- ✍ **Vous faites valider votre contrat d'études par le professeur référent avant le départ.** L'université partenaire vous transmet sa décision d'acceptation ou de rejet de candidature. Si votre candidature est acceptée, l'université partenaire vous transmet les compléments d'informations nécessaires à votre séjour (logement, intégration, documents nécessaires au visa le cas échéant...).
- **Partir en mobilité / Réunion 4 : Obligatoire – Préparation au départ - Hors Europe : Date à confirmer**
- **« Carnets de la mobilité » Évènement convivial : Mardi 5 mars 2024 de 12h00 à 14h00 – Foyer + Auditorium Venez échanger et partager avec les étudiants de retour de mobilité**
- **Partir en mobilité / Réunion 5 : Obligatoire - Préparation au départ - EUROPE : Date à confirmer**
Vous devez effectuer votre inscription administrative et financière auprès du Secrétariat Universitaire avant votre départ.

Juillet à septembre 2023 4

- ✍ Dépôt de votre kit Erasmus+ (pour les mobilités ERASMUS+) dûment complété et signé à la DRI, avant fin juin.
- ✍ Vous devez soumettre votre **contrat d'études** dans les 15 jours suivant le début du semestre à votre professeur référent pour validation des crédits. (Rappel : 30 ECTS obligatoires à indiquer sur le contrat d'études). Il devra également être signé et tamponné par l'université d'accueil.
- ✍ Vous devez IMPERATIVEMENT retourner l'attestation de présence à la DRI dès votre arrivée sur place (pour les mobilités ERASMUS+ et les bénéficiaires de la bourse ICP International).